



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

JOURNEE MONDIALE DES SOURDS : LE CPSF ENGAGE LE COMPTE A REBOURS DES DEAFLYMPICS D'HIVER 2027

Paris, le 25 septembre 2026

Demain, cette journée marquera les 111 jours avant les Deaflympics d'hiver qui se tiendront du 15 au 24 janvier 2027 à Innsbruck et Seefeld, dans le Tyrol autrichien. Le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF) accompagne une nouvelle fois la délégation française pour ces jeux d'hiver.

Les Deaflympics sont la plus grande compétition multisport réservée aux athlètes sourds et malentendants. Nés à Paris en 1924 sous le nom de Jeux Silencieux Internationaux, à l'initiative d'Eugène Rubens-Alcais, surnommé le « baron de Coubertin sourd », ils réunissaient alors huit nations et constituaient la première manifestation sportive internationale dédiée à des personnes à besoins spécifiques.

Organisés tous les deux ans en alternance entre été et hiver, l'année suivant les Jeux Paralympiques, les Deaflympics d'hiver ont vu le jour en 1949, déjà en Autriche, à Seefeld. L'édition 2027 marque donc un retour aux origines de l'événement après sa création dans cette même région du Tyrol. Les Deaflympics s'adressent exclusivement aux personnes sourdes et malentendantes, qui se définissent comme une communauté linguistique et culturelle à part entière plutôt que comme une population en situation de handicap. Les règles des différents sports sont adaptées pour garantir l'équité de la compétition, notamment par le remplacement des signaux sonores par des signaux visuels, comme les flashes lumineux au départ des épreuves. Le seuil de participation est fixé à une perte auditive d'au moins 55 décibels sur la meilleure oreille, mesurée sur trois fréquences de référence, et le port d'appareillage auditif est interdit pendant la compétition.

Depuis 2024, le CPSF conduit la délégation française aux Deaflympics, mission qu'assurait auparavant la Fédération Française Handisport. Il organise et accompagne l'équipe de France, en assurant la coordination logistique, l'encadrement administratif, la communication, les soutiens technique et médical ainsi que la représentation officielle. Cette première participation s'est traduite, pour l'édition estivale de Tokyo, par une délégation record de 73 athlètes engagés et par 9 médailles, dont 4 titres, qui ont classé la France au 13^e rang des nations.

Cette édition hivernale regroupe sept disciplines : ski alpin, ski nordique, snowboard, curling, hockey sur glace, futsal et échecs. Le futsal et les échecs ont fait leur entrée au programme des Deaflympics d'hiver à l'occasion de l'édition 2024 en Turquie, une première qui élargit le spectre des sports proposés aux athlètes sourds et malentendants au-delà des seules disciplines de neige et de glace, historiquement portées par un nombre plus restreint de pratiquants. Le futsal en particulier fait écho à la popularité du football au sein de la communauté sportive des sourds. Les athlètes sont

sélectionnés par leurs fédérations sportives respectives avant inscription officielle par le CPSF. La liste sera dévoilée dans les prochains mois, à mesure que les qualifications se préciseront.

« La Journée mondiale des sourds, à cent dix jours des Deaflympics d'hiver, est l'occasion de rappeler notre engagement à donner au sport sourd la visibilité et la reconnaissance qu'il mérite. Après une première participation du CPSF en conduite de la délégation française en 2024, nous abordons cette édition hivernale avec l'ambition de poursuivre cette dynamique et d'accompagner nos athlètes dans les meilleures conditions », indique Marie-Amélie Le Fur, présidente du Comité Paralympique et Sportif Français

En chiffres

- 21e édition des Deaflympics d'hiver
- Près de 1 400 athlètes et membres d'encadrement attendus, issus du monde entier
- 7 disciplines : ski alpin, ski nordique, snowboard, curling, hockey sur glace, futsal et échecs
- Un seuil de participation fixé à 55 décibels de perte auditive sur la meilleure oreille

À venir

- Fin 2026 : clôture des qualifications et sélections
- Début janvier 2027 : annonce de la composition de la délégation française
- 15 janvier 2027 : cérémonie d'ouverture à Innsbruck
- 24 janvier 2027 : cérémonie de clôture

Vous trouverez le calendrier des épreuves ([ici](#))

Le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF) est l'instance du mouvement sportif qui poursuit une double mission :

- *La constitution et la direction de l'Equipe de France aux Jeux Paralympiques d'été et d'hiver, Jeux Européens de la Jeunesse (EPYG) et Deaflympics,*
- *L'animation, la coordination et la représentation des fédérations sportives membres du CPSF qui développent, en loisirs ou compétition, la pratique sportive à destination des personnes en situation de handicap.*

Contact presse – medias@france-paralympique.fr
Julie Ageron – Directrice de la communication – 06 99 18 39 31
Lila Rouillé – Chargée des relations presse - 06 52 61 18 82

